

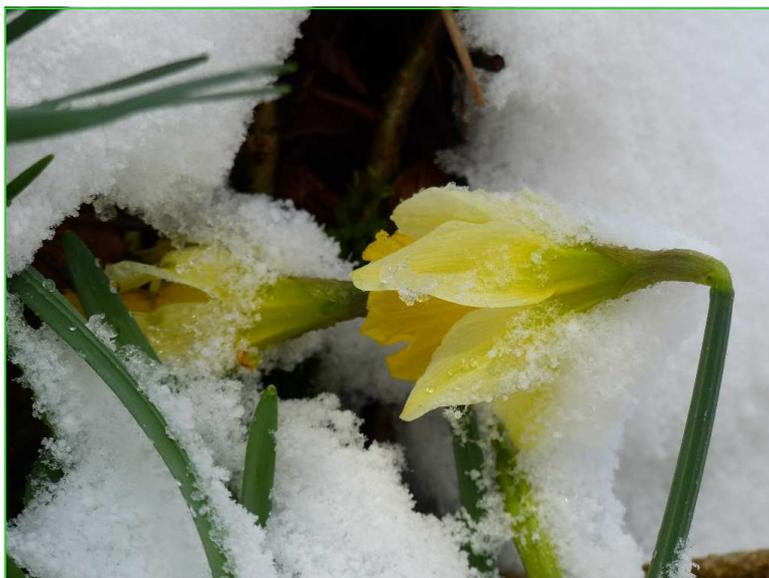
LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



MARS / AVRIL 2016

SOMMAIRE :

Info Mairie	P 2
La vie des Commissions	P 4
La vie du village	P 5
La vie associative	P 7
Le portrait	P 10
Le dossier	P 11
A vos agendas	P 12



Retrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre

LE DOSSIER :

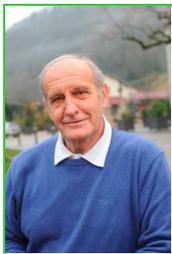
Vivre ensemble p 11

LE PORTRAIT :

Michel Barral Baron p 10

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr

LE MOT DU MAIRE



En ce mois de mars, comme chaque année, le vote du budget est à l'ordre du jour. Ce dernier est pour les élus(es) un acte fort, engageant, démocratique, responsable, qui fixe les orientations municipales, les priorisent et surtout définit les moyens pour y parvenir.

C'est tout le travail engagé depuis quelques mois par l'adjointe en responsabilité, les membres de la commission finances, les élus(es), chacun dans son domaine de compétence. Ce n'est pas chose facile, loin s'en faut. Merci à tous.

Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion de vous en faire part lors des vœux de la municipalité, le contexte financier des collectivités locales est fragile voire très inquiétant. Assisterons-nous, si cela devait perdurer, à ce que je nomme « l'évaporation des communes »? La baisse des dotations de l'Etat (nous aurons perdu de 2014 à 2017, environ 50 000 euros sur ces dernières), son désengagement (mise en œuvre des rythmes scolaires, abandon du traitement gratuit des autorisations d'urbanisme), l'accessibilité des bâtiments publics, la prise par le Pays Voironnais de nouvelles compétences, nous obligent à repenser, à adapter nos objectifs, nos choix budgétaires. Gérer c'est prévoir dit-on, ainsi c'est dans ce contexte difficile que nous devons trouver l'équilibre entre la gestion quotidienne de notre territoire et nos éventuels projets en tenant compte de nos propres ressources.

Malgré toutes ces difficultés énoncées, nos finances sont saines, le budget 2015 équilibré, respecté sans recours

à l'emprunt. Les élus(es) de la commission finances sont à la recherche de ressources nouvelles. Les impôts n'ayant pas augmenté depuis 2006, cette piste est en cours d'étude.

C'est un budget 2016 réaliste, raisonné, responsable qui sera à l'ordre du jour du Conseil Municipal du lundi 21 mars avec comme objectifs assignés : maîtrise des dépenses de fonctionnement, recherche de nouvelles économies, maintien de notre budget d'investissement.

Pour autant, cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir à l'avenir de notre commune, des communes voisines et éventuellement des « communes nouvelles ». Partout où quelque chose se dessine, il y a ouvert quelque part un registre où le temps s'inscrit teinté de réflexions, d'interrogations, d'adhésions, de rejets. C'est la théorie de l'évolution, de la démarche individuelle, collective.

Le printemps arrive.... et le nature s'annonce toujours pleine de promesses sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir tout en couleurs et parfums. George Sand écrit : « la nature est éternellement jeune, belle et généreuse. Elle possède le secret du bonheur et nul n'a su le lui ravir ».

Alors, puisse chacun avoir la possibilité de trouver son chemin de vie qui lui permet de réaliser son maximum de bonheur.

Cordialement.

Votre Maire, Pierre Durand

LISTE DES DELIBERATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 21 décembre 2015

2015-45 : Autorisation spéciale d'effectuer des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2016.

2015-46 : Décision modificative n°3

2015-47 : Versement d'un acompte sur subvention sur le budget 2016 pour le multi-accueil Les Zébulons

2015-48 : Autorisation de signer une convention financière avec AEJ dans le cadre des TAP

2015-49 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association AEJ

2015-50 : Autorisation de signer une convention avec le SEDI

pour souscription au service Webville

2015-51 : Autorisation de signer une convention avec Bernard Astori dans le cadre du déneigement communal.

2015-52 : CAPV- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service Assainissement.

2015-53 : CAPV- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service Elimination des déchets.

2015-54 : CAPV- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service Transports.

2015-55 : CAPV- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service Alimentation en eau.

2015-56 : Attribution du titre de citoyen d'honneur à M. Bernard Billion-Grand et M. Georges Cotte.

ETAT CIVIL

Décès

3/02 : Mme Paulette YVRIER-TURENNE
épouse MAUBLEU



Objet trouvé ?

La mairie vous rappelle que des objets trouvés se trouvent au secrétariat : clés, lunettes, montres, doudous...



Orange a procédé à son enlèvement.

Le 14 janvier dernier, la cabine téléphonique du centre village était enlevée. Son taux d'utilisation étant quasi nul,

Cérémonie des vœux 2016

Tout comme l'an dernier, la cérémonie des vœux 2016 s'est déroulée accompagnée d'une météo neigeuse. Elus locaux et habitants de Saint-Aupre étaient au rendez-vous afin d'écouter le traditionnel discours du Maire, Pierre Durand. En voici quelques extraits :

« [...] **2015, une année cauchemardesque** que l'on ne pourra pas, que l'on ne doit pas oublier. Les souvenirs restent dans le cœur des vivants que nous sommes, et désormais une marque indélébile reste gravée en chacun de nous. La République a subi des attaques barbares, meurtrières au nom d'une certaine idéologie funeste, fanatique. Cette dernière est contraire au sens même de la vie, de l'existence de l'être, de notre liberté de vivre, d'une acceptation mutuelle et partagée de ce qui est le fondement de l'humanité : **l'amour**. N'oublions pas notre jeunesse « la génération Bataclan » durement touchée le 13 novembre. Cette dernière est le levain de l'humanité, le devenir de notre France. Elle est partout, dans tout si on s'efforce de la voir, de l'accompagner et non de tenter de la réduire au silence, de toucher aux biens les plus précieux qui la caractérise : la joie de vivre, l'espoir, l'espérance, la foi, la beauté.

[...] **2015** : la conférence internationale (COP 21) s'est tenue à Paris sur le climat, l'avenir de la planète.. Cela ne peut nous laisser insensibles, sans réactions. Que laisserons nous aux générations futures ? Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés, de toutes les énergies pour continuer à métamorphoser notre environnement. Un changement se dessine : l'économie de partage (covoiturage- mutualisation- plateformes d'échanges- nouvelles énergies etc...). Cette dernière ne peut contribuer à la protection de l'environnement que si nous en faisons notre objectif individuel, collectif. Changer nos comportements, passe par une éducation citoyenne, partagée, acceptée. **Et oui !! acceptée dis-je mais alors pourquoi ai-je besoin de rappeler sans cesse qu'un arrêté préfectoral interdit le brûlage des déchets verts ? de participer à la propreté de nos chemins, de nos voies publiques en évitant, la dispersion de déchets, de papiers** de toute sorte et j'en passe. Cela n'empêche pas pour autant par un geste éco-citoyen de les ramasser, de les éliminer.[...] Au printemps, une journée de l'environnement sera proposée car nous sommes concernés.

La nouvelle organisation territoriale : la gestation a été longue, enfin l'accouchement a eu lieu. Ainsi l'histoire nous enseigne les difficultés de réformer, la lenteur des accomplissements. [...] Cette réforme, on en pense ce que l'on veut, ouvre un beau programme d'actions qui ne seront légitimes que si elles se développent à partir et en cohérence avec les territoires, notre bassin de vie. La commune constitue une réalité concrète et dynamique de la vie quotidienne de nos



concitoyens. Une évolution pour autant, se profile : « **les communes nouvelles** ».

Comme vous le savez, les médias en parlent régulièrement la **baisse drastique des dotations de l'état** (- 50 000 euros en 2017 depuis 2014), le désengagement de l'Etat mal ou non compensé (les autorisations d'urbanisme, les rythmes scolaires), la multiplication des normes (accessibilité des bâtiments recevant du public), de nouveaux services, compétences prises par le Pays Voironnais impactent lourdement notre projet communal, notre budget et nos investissements. Et malgré cela, nous continuons à bâtir en cohérence avec notre volonté communale, notre sens de la responsabilité avec ces pierres que je viens d'énumérer et qui entravent le chemin. Certes nous voulons être des acteurs du redressement économique de notre pays, encore faut-il que les principaux moyens d'actions ne soient durablement amputés.

[...] Une fierté notre, mon premier **budget 2015 sans augmentation d'impôts est respecté, équilibré.**[...] En 2016, nous continuerons à effectuer des travaux de sécurité des biens et des personnes (la plage de dépôt avec le SIMA, renforcement de digues, routes communales), des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux, nous maintiendrons notre volonté en direction de notre jeunesse (TAP, moyens matériels, etc..) tout comme le maintien de la capacité d'investissements identique à 2015, la poursuite de recherche d'économies. La commission des finances a pour mission de réfléchir sur des recettes nouvelles. Le temps de l'action, des perspectives est celui qui nous conduit à faire et prioriser des choix, à acter notre volonté, à prévoir, à anticiper les évolutions avec l'unique volonté de contribuer au bien vivre de nos concitoyens, de notre village, de notre intercommunalité. [...] »

Est venu ensuite le temps des **remerciements** : aux employés communaux, aux associations du village, aux membres extérieurs des commissions, aux élus « le XIV de Saint-Aupre ».

Enfin, deux **diplômes d'honneur** ont été décerné pour services rendus à la commune (rénovation des croix et monuments aux morts, réparation des cloches de l'église de Saint-Aupre le Haut) : **Bernard Billion-Grand et Georges Cotte**.

Cette matinée s'est terminée par un moment convivial autour d'un apéritif.

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Barbara JOACHIM

La saison hivernale a retrouvé ses fidèles rendez-vous :

- * Les sorties de ski du **Foyer Sully**,
- * Les parties de cartes du mardi après-midi avec **Accueil et Loisirs**,
- * La mystérieuse soirée jeu avec **AEJ**, dans un monde... joyeux !

Sans compter sur 2 tous nouveaux événements à qui nous souhaitons bienvenue et félicitations aux initiateurs :

- * La **mondée** du CCAS en lien avec le Comité des Fêtes,
- * **L'aligot saucisse** du Sou des Ecoles,

Que ces moments de retrouvailles profitent à tous activant la bonne humeur.

LE REPÈRE ne manquera pas non plus de vous recevoir autour

de musique, jeux, expositions gourmandises, sport... Regardez le programme !!!!

Le tilleul m'a dit... est devenu une association à part entière. Elle promulgue l'expression théâtrale d'après l'histoire de notre village ou non. Elle s'adresse à tout habitant. Vous la connaissez ! Longue et belle vie à cet outil de transmission !

Mais avant que nous nous retrouvions pour le prochain bulletin, réservez vos places pour le **loto du Sou des Ecoles** en avril ainsi que pour le week-end des arts visuels avec Méli mélo de peinture de Croqu'arts en mai.

Le printemps pointe son nez précocement, alors gardez la forme, la pratique du **yoga** avec Samgati, de **sport** avec Dynamique Gym, de **taï-chi** avec le Goéland et notre généreuse nature nous aidera à nous épanouir davantage !

Surtout, surtout restez à l'affût car à Saint-Aupre, ça bouge et ça fait du bien !



Pierre GALLAND

COMMISSION ENFANCE

Rentrée des classes septembre 2016

Les parents des **enfants nés en 2013** sont invités à passer en mairie en vue de l'inscription de leur enfant à l'école maternelle **avant le 25 mars 2016**. Ils devront

être munis de leur livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'eau, d'EDF, etc...). Après inscription en mairie, la démarche à suivre auprès de la direction de l'école leur sera communiquée.

Nous souhaitons aussi rappeler que vos élus de la commission Enfance sont très attachés au **maintien de nos classes**, assurer des effectifs raisonnables par classe : il en va du bien être de l'enfant à l'école et de la qualité de l'enseignement prodigué. C'est pourquoi, nous nous opposons formellement

aux demandes de dérogation scolaire qui nous sont présentées. Chaque famille a ses (bonnes) raisons... Mais nous avons aussi les nôtres : notre école accueille vos enfants en garderie à partir de 7 h 30 et les garde jusqu'à 18 h. La qualité de l'accueil des enfants en périscolaire, les animations proposées sur les temps d'activités périscolaires sont des thèmes qui nous sont chers et pour lesquels des moyens humains et matériels ont été mis en place.

Notre refus de dérogation doit être pris en compte par les parents dès la naissance de leur enfant, dans le choix qu'ils feront de la garde de leur enfant. La commune compte 5 assistantes maternelle (liste disponible sur notre site www.st-aupre.fr ou délivrée en mairie). A noter que certaines d'entre elles ont encore des disponibilités. La commune finance aussi la crèche les Zébulons à Saint Etienne de Crossey.

COMMISSION COMMUNICATION



Julie

Afin de recevoir des informations provenant de la mairie de Saint-Aupre, nous vous invitons à nous communiquer votre email sur le site www.st-aupre.fr.



COMMISSION VOIRIE - PATRIMOINE

Changement de véhicule pour les Services Techniques!



Patrick BUISSON

Suite au constat de vétusté (problèmes mécaniques et de carrosserie) du Trafic 4X4 datant de 1987, la commune s'est doté d'un nouveau véhicule pour les Services Techniques : un **Ford Transit Connect** de 2011 acheté d'occasion auprès de l'entreprise « Ford by my car » à Voiron.

Il totalise 70 000 kms, est entièrement révisé; il est équipé d'une galerie et d'un habillage bois intérieur.



LA VIE DU VILLAGE

LA FIBRE OPTIQUE A SAINT AUPRE (Rappel)

Le 14 décembre, une réunion publique a été organisée à la Mairie de Saint-Aupre par un bénévole (habitant la Commune) de **Pays Voironnais Numérique** (Association loi 1901 créée par des Entreprises du Voironnais pour relier toutes les zones industrielles et d'activité à la Fibre Optique).

Beau succès : plus de 80 habitants sont venus s'informer et

déjà près d'une cinquantaine sont prêts à s'abonner dès ce service disponible, soit environ dans 12 mois, avec une avance de 7 à 12 ans sur le plan de déploiement du Département.

Il est nécessaire pour que ce projet soit mis en œuvre que les intéressés se fassent connaître. Signalez vous en mairie ou par mail, et si vous avez encore des questions posez-les à :

creaps@orange.fr

PROTECTION DES AMPHIBIENS



Nous avons l'honneur de vous présenter **Rana Temporaria**, (grenouille rousse pour les intimes!), la première capture retrouvée dans les seaux le long de la RD 49.



En effet comme l'an dernier, une équipe de bénévoles avec l'aide de l'association Le Pic Vert, ont installé près de 400m de filets empêchant les amphibiens de traverser cette route très fréquentée et donc de mourir écrasés au moment de leur migration de reproduction.

Chaque matin, à 8 h 00 précises, ces bénévoles se relaient pour récupérer les animaux pris dans les seaux, les identifier et les relâcher en toute

sécurité de l'autre côté. L'an dernier, ce sont plusieurs centaines d'animaux qui ont été ainsi sauvés de l'écrasement et qui ont pu ainsi accomplir leur œuvre de reproduction dans le marais. Crapauds communs, crapauds épineux, grenouilles rousses, grenouilles agiles, tritons alpestres, tritons à crête, salamandre sont les espèces qui ont ainsi été répertoriées, témoignant que notre environnement est riche en biodiversité.

Saint-Aupre dispose d'un patrimoine qu'il est indispensable de protéger. A noter, que le lagunage, qui n'est plus en service aujourd'hui est aussi devenu une zone fort appréciée par

différentes espèces d'oiseaux : canards, foulques, grèbes, bécassines, bruants, rousserolles et bien d'autres ont été observés.

Par ailleurs, **un arrêté municipal interdit toute circulation sur la route de la Maladière entre Saint Etienne de Crossey et Saint-Aupre, entre 19h00 et 7h00 du matin, (donc toute la nuit) jusqu'au 31 mars.**

A noter, que cette année la migration qui a lieu d'habitude au mois de mars, a commencé très tôt en raison de la douceur extrême de l'hiver. Il a donc fallu avancer d'urgence la pose des filets et la fermeture nocturne de la route de la Maladière. Veillez à respecter cette interdiction car ce secteur est très riche en amphibiens. Lorsque la température est douce (>5°C) et que l'atmosphère est humide, les traversées sont nombreuses. Il faut rappeler que toute circulation pendant les heures d'interdiction est verbalisable.

Si le cœur vous en dit, nous vous invitons à venir vous joindre à la récolte matinale, chaque jour à 8 h 00 précises, quelque soit la météo. Rendez vous en face du lagunage.

C'est un moment privilégié pour apprendre à connaître et reconnaître ces animaux. Des spécialistes sont présents chaque matin et seront très heureux de vous faire partager leurs savoirs. Vous pouvez venir avec vos enfants bien entendu. Outre l'approche des amphibiens, c'est souvent l'occasion de faire des observations naturalistes (oiseaux, mammifères, traces etc.).

Enfin, nous vous invitons à venir à partir du 29 février, l'exposition Reptiles et amphibiens du Pays Voironnais, au REPÈRE, place de l'église.



CARNAVAL 2016

Mardi 9 Février après-midi c'était la fête au village...

Une armée de Super Héros, d'indiens, de pirates, de « jedi », quelques médecins, insectes, animaux en tout genre et même une carotte géante ont envahi la salle polyvalente pour fêter

dignement le carnaval.

Un peu de musique pour se trémousser, un défilé pour dévoiler ces magnifiques déguisements et enfin le goûter ont fait de cet après midi un ravissement pour les yeux pour la plus grande joie des enfants mais aussi des adultes qui retrouvent en cette fête leur âme d'enfant!



Le REPÈRE, une affaire qui avance!

Depuis le 4 décembre dernier, vous avez certainement remarqué que sur la place de l'église, il se passe des choses...

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir la salle des associations afin que les Saintaupriens disposent d'un lieu pour se détendre, apprendre, discuter, échanger boire un café et bien d'autres choses...

Un groupe de travail (élus et citoyens de la commune) organise le fonctionnement de cette structure avec l'appui associatif du comité des fêtes.

Depuis son ouverture, de nombreuses personnes ont pu visiter l'exposition NUMEMORIS qui s'est terminée le 16 février.



D'autres ont commencé à partager des conversations en langue anglaise avec un britannique natif, des enfants s'amuse autour de jeux de société, d'autres ont écouté et chanté

Brassens au cours d'une répétition publique du groupe Le Faussair's. On a pu aussi déguster des crêpes pour la chandeleur, boire des tisanes, du thé et du café.

Quand peut on y aller ?

Les lundis et vendredis après-midi de 15h30 à 18h00. Le troisième dimanche de chaque mois, de 8h30 à 11h30, on trouve croissants et pain frais ainsi que le journal (20 mars).

Programme des événements

Lundi 28 mars, 19h00 : les 3B, 4 musiciens répètent en publique des chansons de Trenet, Ferrat, Barbara, Brassens et autres

Conversation anglaise : le lundi « je me débrouille » 18h00 à 19h30
le vendredi « débutants » 18h00 à 19h30

Vendredi 11 mars 20H30 : Projection du film : « En quête de sens »

Dimanche 13 mars 16h00 : Match de rugby France Ecosse

Dimanche 5 juin : Journée nature : spéléologie, botanique et ornithologie.

Expositions à venir :

A partir du 29 février : **Reptiles et amphibiens** du Pays Voironnais. Apéro-Vernissage avec intervention explicative sur les actions de sauvegarde et de protection des amphibiens 19H00

Avril/Mai : expositions **d'aquarelles** et **photographies**

En projet:

Septembre/Octobre : Exposition

« Le conseil national de la Résistance, Jean Moulin »

Soirée papillons : exposition et conférence musicale sur les peintres du XXème siècle (juin)

Scrabble Duplicate : le même scrabble joué par tout le monde, avec des règles et accessoires adaptés, animé par une personne qui propose des parties adaptées à chaque public (enfants, adultes...), un vrai régal.

Le local

Aménagé avec l'aide des services techniques ; une cafetière et une bouilloire permettent de faire des boissons chaudes. Nous recherchons un frigo (Si vous en avez un, on est preneur !) pour proposer des boissons fraîches. Vous y trouverez une boîte à idées pour laisser vos suggestions et bientôt, une boîte à livres dans laquelle chacun pourra mettre à disposition un ouvrage qui lui a plu. Un petit fauteuil offre un peu de confort douillet. Enfin, la connexion Internet est opérationnelle.

Comment savoir ce qu'il se passe au REPÈRE

Une rubrique le REPÈRE existe sur www.st-aupre.fr, un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres et prochainement, deux panneaux d'affichage seront installés place de l'église et sur le parking des grands près.

Enfin, vous pouvez donner votre adresse électronique pour recevoir directement les informations par mail.

Venez boire un café, visiter les expositions, seul ou en famille, rejoignez, participez à la vie du REPÈRE, on vous attend !!!



La mondée

Nous étions une trentaine ce dimanche 24 janvier, avec le soleil pour notre première mondée. Cet après midi ouvert à tous, de 5 à 85 ans a été sensationnel et a permis de passer un agréable moment. Nous représentions tous les hameaux, heureux d'être ensemble, de se retrouver, entre novices et mondeurs expérimentés.

Après avoir partagé quelques collations, trié 200 kg de noix, raconté nos histoires, nous sommes arrivés à la conclusion : **il faudrait recommencer, pour se revoir!**



Repas du CCAS

Le dimanche 17 janvier a eu lieu le traditionnel repas des aînés. Ce repas a réuni **103 convives** et 3 anniversaires de mariage (50 ans) ont été célébrés :

M et Mme Piarulli,
M et Mme Jullian Binard
M et Mme Cottin Bizonne.

30 colis ont été distribués à ceux qui n'ont pu assister au repas.



LA VIE ASSOCIATIVE



Sous la houlette du comité des fêtes, « Le tilleul m'a dit » a vu le jour en 2010 avec son premier spectacle « le tilleul m'a dit... qu'à l'école de Saint-Aupre... ». En 2015, petits et grands sont retournés collecter les souvenirs de leurs aînés autour des bistrotts de Saint-Aupre. Vous étiez nombreux à venir nous encourager.

Cette année, la troupe du « Tilleul m'a dit » vole de ses propres ailes et vient de créer son association loi 1901.

Tous les jeudis, dans la joie et la bonne humeur, de 19h00 à 20h30 à la salle polyvalente de Saint-Aupre, nous nous retrouvons autour d'Elodie David notre metteur en scène. Nous sommes âgés de 11 à no limit !

Si vous avez envie de nous rencontrer, de nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous voir lors des répétitions.



L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Etienne de Crossey / Saint Aupre

Vous invite à leur :

**Traditionnelle matinée Diots
Le Dimanche 20 Mars 2016**

A partir de 8H30 - A la caserne
Venez nombreux et avec votre bonne humeur !

«La logique vous conduira d'un point A à un point B, l'imagination et l'audace vous conduiront où vous le désirez»

Albert Einstein



assemblée générale
mercredi 16 mars 2016
20h30 à l'aej





La MUNICIPALITE de Saint-Aupre et CROQU'ARTS vous proposent :

Le septième MELI MELO de PINCEAUX

Rencontre des peintres amateurs de Saint-Aupre et de la Haute Morge

les SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 MAI 2016 dans la salle polyvalente de Saint-Aupre

Le thème de cette année : « *partir où personne ne part* »

Nous invitons tous les peintres amateurs domiciliés sur les communes de Saint-Aupre, Saint Etienne de Crossey, Saint Nicolas de Macherin et Miribel les Echelles, à participer à cette exposition en compagnie des membres de l'association Croqu'arts .

Pour se faire connaître, nous les invitons à déposer en Mairie de Saint-Aupre ou envoyer à l'adresse suivante :

Croqu'arts - Mairie
72 route de Champtoraz
38960 ST Aupre

avant le **18 avril 2016** (*date limite impérative*), le bulletin réponse à découper ci-après dûment complété , ou à s'inscrire par mail aux adresses ci-dessous.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser à :

Croqu'arts : croquart38960@gmail.com
Evelyne Billion Grand : 04 76 55 31 14 ; evelyne.billiongrand@orange.fr
Christian Argoud : 04 76 06 05 69 ; christian.argoud@orange.fr

Un règlement et une fiche de participation seront remis aux artistes après inscription.

Un droit d'inscription de 5€ sera demandé aux artistes non domiciliés sur Saint-Aupre ou non adhérents à Croqu'arts.

Saint-Aupre
Meli-mélo de pinceaux 2016
Bulletin d'inscription

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Téléphone: 0 _ / _ / _ / _ / _

Mail :



L'association du FOYER SULLY présente

SAM
19
MARS

SOIRÉE BAVAROISE

Choucroute + Fromage + Dessert + Café

Soirée dansante

18€ par personne

Rdv à 19h30 – Salle polyvalente de Saint Aupre



Renseignements : 06.27.20.46.51 (Christophe) ou foyersully@gmail.com



SIÈGE SOCIAL : FOYER MUNICIPAL
38960 ST ETIENNE DE CROSSEY

Dynamique Gym fête... ses 30 ans !

Le 2 avril 2016 venez célébrer les 30 ans de notre association. Une bonne choucroute, beaucoup de bonne humeur et la pêche pour danser : c'est tout ce qu'il faut pour passer une bonne soirée. N'oubliez pas de venir avec 30... ou de vous déguiser en 30. Cette soirée sera l'occasion pour tous les adhérents de se retrouver et de passer un bon moment ensemble.

Pour réserver, complétez le bon de réservation que vous avez reçu par mail, joignez votre règlement et remettez-le à un membre du bureau : Colette, Patricia, Myriam, Sylviane ou Marie-Hélène. (Nous pouvons vous fournir des bons imprimés.)





ALIGOT, ALIGOT, tel a été notre nouveau cri de guerre le Dimanche 7 Février 2016.

Malgré le vent, la pluie et la neige, le sou des écoles a lancé sa 1ère matinée Aligot.

Vous avez été nombreux à venir goûter cette spécialité auvergnate, à base de pommes de terre et de tome fraîche.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont soutenu le projet, toutes les personnes qui ont passé commande et toutes celles qui sont restées pour passer, ensemble, un moment convivial à l'abri dans la salle polyvalente.



Samedi 02 Avril 2016
à partir de 19h
Salle polyvalente
St Aupre.

Samedi 02 Avril 2016, le Sou des Ecoles de Saint-Aupre organise son Loto.

Comme chaque année, les bénévoles de l'association se démènent pour trouver les lots. Donc pour cette édition, encore de beaux lots

à gagner, dont **une TV, un séjour, une caméra sportive, une tablette, ... etc**

Début des parties 19h. Buvette et petite restauration sur place (sandwichs, gâteaux, ...)

Les gains de la soirée permettront de financer les activités et les sorties des enfants de l'école.

Venez nombreux et surtout amusez-vous !

Le Voiron Jazz Festival à Saint-Aupre



Le 29 mars prochain, à 9h00, en salle polyvalente, les enfants de l'école bénéficieront d'un concert scolaire dans le cadre du 6^{ème} Voiron Jazz Festival.

C'est un trio féminin, «LEON » qui viendra leur faire découvrir un des aspects de cette musique qui, rappe-lons-le, avait bien plu l'an dernier

« **LÉON** » : c'est le cri d'amour du paon. C'est un éventail de couleurs, aux accents pop mais aussi une rencontre humaine et musicale. Une formation atypique, une flûte qui brille, un clavier rouge verni, un vibraphone argenté, un tom basse irisé, et des percussions corporelles éclatantes. C'est une musique minimaliste, un jazz de chambre éclectique et original.

Avec : **Anne Quillier** (piano), **Mathilde Bouillot** (flûte) et **Mélissa Acchiardi** (percussions)

Informations : <http://www.voiron-jazz.com/>

Les parents, s'ils promettent d'être sages et attentifs, peuvent venir assister à ce concert.

St Etienne de Crossey

Saison Culturelle « De l'autre côté »

Jeuudi 31 mars - 20h30 à la salle des fêtes.

Théâtre – Spectacle Grand Angle décentralisé Compagnie 26000 couverts de et avec Valérie Vénil.



« ATTIFA DE YAMBOLÉ » (THÉÂTRE)

Rentrée « conquiiiise » d'un voyage en Afrique, Anne-Sybille Couvert est persuadée qu'elle a découvert un peuple et sa culture.

Pleine d'enthousiasme, elle s'essaye au conte africain par le biais d'une fable narrant l'histoire de la fillette Attifa, avec une candeur déconcertante et beaucoup de drôlerie. Par un subtil miroir à double face, tendu vers elle et le public, elle nous interroge avec beaucoup d'humour sur nos préjugés et stéréotypes raciaux.

12 € tarif plein, 10 € tarif réduit, 8 € tarif enfant

www.26000couverts.org/Attifa-de-Yambole.html

Jeuudi 7 avril - 20h30 à la salle des fêtes -

Dans le cadre du Voiron Jazz Festival 2016



« MALCOLM POTTER TRIO » (CONCERT)

Avec Malcolm Potter (chant, contrebasse), Alfio Origlio (piano) et Andy Barron (batterie).

Entre ces musiciens qui font partie de la « crème du jazz français » une complicité évidente est née au cours de nombreuses aventures scéniques et discographiques. Aucune limite de style n'entrave leur imagination. Sans étiquette, sans réserve, créations et réadaptations de standards, un spectacle dynamique de jazz vocal ! Lors de ce concert, Malcolm Potter proposera un tour d'horizon de ses nouvelles créations et des "réarrangements" de grands standards.

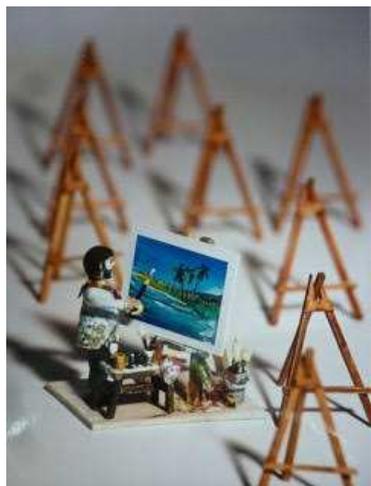
Lever de rideau avec les ateliers de pratique musicale de la MPT.

9 € tarif plein, 7 € tarif réduit, 5 € tarif enfant

<http://www.voiron-jazz.com/Malcom-Potter-trio>

LE PORTRAIT DE L'ÉDITION

Michel, artiste peintre De l'affiche au tableau



Inscrit aux Beaux-arts en cours du soir, Michel Barral Baron a été apprenti de jour avant d'obtenir son diplôme de **peintre en lettres**. Avec les techniques modernes d'impression, on peine à imaginer son ancien métier. On se rappelle aisément des vieilles enseignes de boutique, des grandes affiches publicitaires sur les façades. Mais on a oublié que les premières plaques d'immatriculation étaient réalisées à la main, ainsi que les décorations sur les véhicules de métier (boulangier, plombier, livreur, etc ...).

Dans sa version actuelle, Michel a du mal à retrouver l'âme de son métier. Les technologies modernes lui ont fait perdre sa rigueur et ses fondamentaux. Là où une affiche publicitaire ne nous intéresse pas, il voit d'emblée les défauts de graphismes, de couleurs ou de proportion.

Après avoir vécu pendant des années à Grenoble, il revient à Saint-Aupre pour s'installer dans la maison familiale. Il en rénove toutes les pièces. Tantôt maçon, plâtrier, tantôt carreleur ou peintre, il l'a transformé en petit cocon. Dans son nouvel atelier, qu'il a construit de ses propres mains, il investit petit à petit l'espace et met en scène ses productions au gré de ses envies, de son humeur et des visites qu'il reçoit. Il s'est composé un environnement qui lui ressemble : dans un coin de la pièce, un grand bureau avec une ancienne machine à écrire, un tourne-disque et ses vinyles, ou encore un ancien poste de radio.



Connaissant ses talents, Christian Argoud lui propose d'animer les cours de Croqu'Arts. Depuis bientôt 5 ans, Michel soutient les élèves. Le fait d'enseigner lui a redonné le goût de peindre. Avec 2 cours le mercredi après-midi, il accueille une quinzaine de personnes, débutant ou confirmé, jeune et moins jeune. Ses élèves, en riant, disent de lui qu'il est tyrannique et exigeant. C'est sa manière à lui

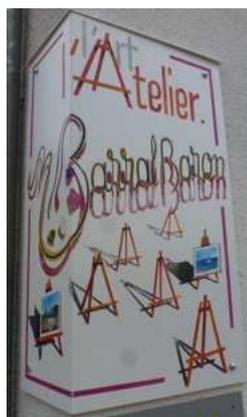
d'obtenir le meilleur d'eux. Il les fait travailler à plat pour les obliger à relever leurs toiles régulièrement pour prendre le temps de les observer. Idem pour la peinture : toujours des couleurs primaires, puis le mélange se fait sur la toile. Toutes les 4 à 5 semaines, Michel leur propose un nouveau sujet : "la bibliothèque" vient d'être finie, le prochain doit représenter "un gâteau qui sort du cadre". Il a participé, avec ses élèves, à la troupe du Tilleul m'a dit. Ils ont réalisé les décors en un

temps record. Criant de réalisme, ils ont reproduit à l'identique un intérieur de café d'antan. Et que dire du bus ? Il ne lui manquait que le ronronnement du moteur.

Le processus de création est un travail de longue haleine. Pour aider ses élèves, exceptionnellement, il fait des croquis, leur propose des esquisses. Chose qu'il ne fait pas pour ses propres œuvres. Lorsqu'il est devant sa toile, l'image de son œuvre future est déjà là, projetée par son esprit. Il ne lui reste qu'à la révéler à notre regard. Malgré les nombreux pinceaux sur son plan de travail, il préfère peindre directement avec les doigts ou utiliser un chiffon. Ses toiles ne ressemblent à nulle autre. Son style est multiple, il représente autant l'abstrait que le figuratif. Voire les deux dans la même toile. Il amène ainsi son visiteur à s'évader dans sa peinture. La partie figurative attire l'attention, puis l'imaginaire prend le pas avec la partie abstraite. Il en va de même pour la matière et le matériel qu'il utilise : de la peinture cellulosique, un soupçon de vernis, un support de banderole, vestige de son ancien métier, et la magie opère. Il est le seul, à sa connaissance, à peindre ainsi. C'est pourquoi il ne faut pas s'inquiéter de voir ses toiles exposées aux intempéries, dans sa cour ou sur sa terrasse.

Chaque année, il participe à plusieurs manifestations. À Saint Pierre de Chartreuse, en été, il s'installe à l'ombre et peint en public. De temps en temps, les visiteurs s'arrêtent et les enfants participent avec lui. A la Cote Saint André, les Amis du Festival Berlioz lui ont laissé un très bon souvenir. L'accueil et la convivialité déployée par ses hôtes l'ont beaucoup touchés.

Cet homme généreux aime donner et recevoir. Il prend autant de plaisir à vous dévoiler ses œuvres, d'analyses émotionnelles en analyses techniques, qu'à vous accueillir et recueillir vos impressions. Michel cible votre intérêt, extirpe la ou les toiles correspondantes et vous entraîne dans son univers.



Dès le coin de la maison, le ton est donné.

Son enseigne est votre carton d'invitation.

Sa porte est ouverte.

Il suffit de la pousser.

Bienvenu.



VIVRE ENSEMBLE :

l'altruisme, un acte de résistance !!!

En Europe, par rapport au XIVème siècle, les homicides par habitant ont été divisés par 100. Le nombre de victimes par conflit a été divisé par 50 par rapport à 1950. Et pourtant, pourquoi avons-nous l'impression de vivre dans un monde de plus en plus insécurisé ? Pourquoi, à Saint-Aupre, observe-t-on de plus en plus d'actes de non-respect des autres ? **Dictature de l'actualité, incivilités ?**

Dans notre village nous sommes confrontés à une double réalité, une qualité de vie indéniable et des comportements inconvenants. Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie protégé et, pourtant, nous constatons une hausse des incivilités et du non respect d'autrui.

Pourtant les évènements nationaux récents qui nous ont tous choqués ne devraient-ils pas nous inciter à la solidarité, à la compassion, à l'altruisme ?

Chacun a sa propre lecture de l'actualité... Mais rappelons-le, le drapeau français que l'on a vu reflé sur nos maisons incarne les valeurs de « **liberté, égalité, fraternité** ». Comment justifier alors ces comportements décalés entre saintaupriens ?

Taguer un panneau, en détruire un autre ; empoisonner un chat, avoir de la violence verbale avec ses voisins ; ne pas respecter les règles communes, enfreindre la loi...

La vie dans la cité nécessite des règles qui sont contraignantes. En les respectant, nous favorisons le **VIVRE ENSEMBLE** dans l'harmonie et le respect mutuel.

Sommes-nous, habitants de Saint-Aupre, prêts à relever ce défi ? C'est en commençant par nos petites luttes intestines que nous construisons la société de demain, **une société basée sur l'altruisme plutôt que la haine : un acte de résistance !!!**



Exemples d'incivilités régulièrement constatées :



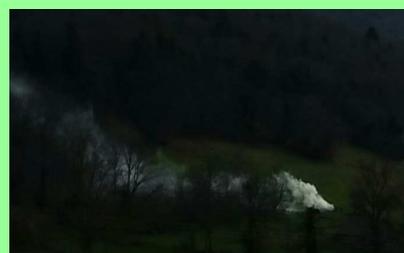
* **Le stationnement sur la place de l'église :**
Nous rappelons que les bandes jaunes et le cheminement piéton indiquent à eux seuls une interdiction de stationner. Le parking des Grand Prés est à votre disposition pour vous garer. S'il pleut?

La solution la plus pratique : un parapluie!
Cette place est un lieu de circulation piétonne de forte affluence aux entrées et sorties de classe. Ce dispositif permet donc d'assurer la **sécurité** de nos enfants!

* **Destruction volontaire du matériel public :**

Une série de lampadaires de la Rossetière a été la cible de tirs détruisant ampoules et cabossant les « gamelles ».

Des panneaux tagués, voire détruits pour quelle raison? Nul ne le sait mais ce que nous constatons c'est le coût de réparation de ces actes d'incivilités. L'équipement public permet d'assurer la sécurité et le confort des habitants, ne l'oublions pas!



* **Brûlage des déchets verts :**
Nous rappelons l'interdiction du brûlage des déchets verts. Des déchetteries sont à votre disposition.

* **Circulation des quads en forêt,** jeter ses détritrus dans la forêt, tondre un dimanche après midi, ne pas respecter les limitations de vitesse.... Des règles existent et vous sont régulièrement rappelées... Respectons-les!

A VOS AGENDAS !



Mars : Le REPÈRE

Exposition « Reptiles et Amphibiens du Pays Voironnais »

11/03 : Le REPÈRE - 19H00

Projection du film « En quête de sens », suivi d'un débat.

13/03 : Le REPÈRE - 16H00

Match de Rugby
« France - Ecosse »

19/03 : Salle Polyvalente - 19H30

Soirée Bavaroise - Foyer Sully

28/03 : Le REPÈRE - 19H00

Répétition Publique « Les 3B »

29/03 : Salle Polyvalente - 9H00

Concert de Jazz « LEON »

02/04 : Salle Polyvalente—19H00

Loto - Sou des Ecoles

St Etienne de Crossey

05/03 : Salle des Fête - 20H30
« Knock » - Théâtre

06/03 : Salle des Fête - 17H00
« Knock » - Théâtre

11/03 : Place de la mairie - 20H30
Conférence Astrologie

16/03 : AEJ - 20H30
Assemblée Générale

20/03 : Caserne des pompiers - 8H30
Matinée Diots

31/03 : Salle des Fête - 20H30
« Attifa de Yambolé »
Théâtre

07/04 : Salle des Fête - 20H30
« Malcom Potter Trio »
Concert



*Saint Nicolas
de Macherin*

19/03 : Soirée Lasagnes organisée par
le Sou des Ecoles



Vous êtes nombreux à nous demander la liste des **médecins et pharmacie de garde**. Nous ne pouvons pas vous les fournir car les médecins, notamment, sont soumis à une garde régulée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de ce fait **ne peuvent faire de communication** sur leur garde.

La démarche à suivre pour connaître le médecin de garde est donc **d'appeler le 15**, organisme de régulation, qui vous guidera vers le praticien disponible.

Pour connaître les **pharmacies de garde** de votre secteur, vous pouvez composer le **39 15** (0,34€/min).



Le Petit Monde de Saint-Aupre n°115

Directeur de Publication : Pierre DURAND

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression : Mairie de Saint-Aupre
Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet,
Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider, Hélène Croce

**Horaires d'ouverture
SECRETARIAT DE MAIRIE :**

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Judi : 13H30 - 17H45

Tel : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre
Email : accueil@st-aupre.fr